

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 25 mars 1958.

AVIS

PRÉSENTÉ

au nom de la Commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs (1) sur le projet de loi de Finances pour 1958 (2^e partie. — Moyens des services et dispositions spéciales) (Dispositions relatives aux investissements), ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, après déclaration d'urgence.

Par M. LAMOUSSE

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 26 mars 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 25 mars 1958, page 658, 1^{re} colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Canivez, *Président* ; Dufeu, Monichon, *Vice-Présidents* ; Georges Boulanger, Chapalain, *Secrétaires* ; Jean Bertaud, Brajeux, Mme Marie-Hélène Cardot, MM. Frédéric Cayrou, Paul Chevallier, André Cornu, Delalande, Mme Renée Dervaux, MM. Paul-Emile Descomps, Yves Estève, Haïdara Mahamane, Roger Laburthe, Ralijaona Laingo, Lamousse, Robert Laurens, Gaston Manent, de Maupeou, Georges Maurice, Mamadou M'Bodje, de Raincourt, Paul Robert, Southon, Thibon, Trellu, Zafimahova.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 6107, 6751, 6502, 6609 (Tome I), 6701, 6785, 6807, 6816 et in-8° 1054.

Conseil de la République : 337, 386, 387, 390 et 391 (Session de 1957-1958).

Paris. — Imprimerie des Journaux officiels, 31, quai Voltaire.